

 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/calvados/vire/le-college-du-val-de-vire-fer...>

 Écrit par Kanwaljit Singh


 5 min read

## Le collège du Val-de-Vire fermera ses portes à la rentrée 2024

Les conseillers départementaux du Calvados ont voté, ce lundi 24 avril 2023, la fermeture du collège du Val de Vire à la rentrée 2024. Le projet a été adopté par 35 voix pour, 11 contre et 4 absentions.

Sans grande surprise, les conseillers départementaux du Calvados votent, à nouveau, la fermeture du collège du Val de Vire à la rentrée 2024. Un projet adopté par 35 voix pour, 11 contre et 4 abstentions. Après une première délibération en décembre 2022 invalidée par le tribunal administratif de Caen pour "*vice de procédure*", les élus devaient s'exprimer une seconde fois.

*"C'est triste de se dire qu'il n'y a eu aucune réflexion sur le sujet de la part des conseillers départementaux, ils avaient les mêmes arguments que la dernière fois"* lance un opposant. De son côté, Jean-Léonce Dupont, Président du Conseil départemental, estime qu'il fallait décider pour avancer :

 "Vous avez la réalité démographique qui se met en place, les effectifs qui baissent, des professeurs qui passent à mi-temps, et le brevet qui approche pour certains élèves".

*Jean-Léonce Dupont*

Président du Conseil départemental

Un vote plus calme que la dernière fois

Ce dernier ajoute : *"Il y a toujours de l'émotion et de la contestation, c'est légitime et nous le respectons. Nous savons qu'il faut un certain temps pour que ces personnes comprennent notre décision"*.

Un vote qui s'est déroulé dans le calme comparé à la journée à rebondissements en décembre dernier. Au début calme et bon enfant devant le bâtiment du conseil départemental, la tension et la nervosité avaient pris le pas au fur et à mesure que la réunion se déroulait.

Quelques minutes après le début de la réunion, les opposants au projet ont quitté la tribune depuis laquelle ils assistaient aux débats et se sont invités dans l'hémicycle, pour exprimer leur colère et *"parce qu'on n'entendait rien"*, assure un parent d'élève. La séance a été suspendue. Le président du conseil départemental du Calvados, Jean-Léonce Dupont (groupe majoritaire, centristes et indépendants) a quitté la salle, sous les huées. Devant le refus des parents et des enseignants de quitter la salle, le président du département a une nouvelle fois suspendu la séance, avant de faire évacuer les lieux vers 17 heures 30.

Une fois l'évacuation des parents d'élèves et enseignants terminée, un vote à huis clos a été décidé par les élus qui ont donc entériné la fermeture du collège du Val-de-Vire et le transfert des 250 élèves vers le collège Maupas, distant de 2 km. Ce vote, qui s'inscrivait dans une délibération plus large sur la sectorisation de la carte scolaire, avait été acquis par 38 voix pour, 1 abstention et 11 non-votants (les élus de gauche).

Un vote *"sans surprise"*

Des membres du collectif, composé de parents et professeurs, opposés à cette fermeture, ont fait le déplacement à Caen, ce lundi matin. C'est le cas d'Elise Montécot :

” ” *"Ce vote n'est pas une surprise, on s'y attendait. Mais la colère est là"*

*Elise Montécot*

Professeure et membre du collectif "Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire"

La membre du collectif nous raconte aussi l'ambiance lors de ce nouveau vote : « *Nous avons été fouillés pour entrer au sein du Conseil départemental. Il y avait des vigiles et policiers présents sur place. Et même pour aller aux toilettes, on était accompagné* ». Une vingtaine de personnes du public ont pu assister à la séance car la jauge était limitée. Deux agents de police étaient aussi présents.

L'incompréhension des élus

Ce vote est "*décevant*" pour Annie Ross et Maire-Noëlle Ballé, élus municipaux de Vire. Avec le maire de la commune, ils demandaient à ce que ce vote soit reporté. « *On n'est pas à deux, trois ans près, pourquoi cette urgence de fermer aussi vite le collège du Val de Vire ?* » lance Annie Rossi. Elle ajoute :

” On ressort déçu de ce vote ! On est vraiment sonné avec une drôle d'impression qui nous reste. On est au coté du collectif et je peux vous dire qu'on le restera !”

De son côté, Elise Montécot prévient que le collectif "*Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire*" ne baissera pas les bras. « *Avec le collectif, on attaque maintenant sur le fond. La partie va se jouer sur le domaine juridique. En effet, on attend la décision du juge administratif qui ne s'est toujours pas prononcé sur l'annulation du vote de la fermeture du collège*”.

Les membres appellent aussi la population à participer à [la cagnotte qui est toujours en ligne](#) pour leur venir en aide et ainsi continuer leur combat.

Generated with Reader Mode